



### 5 Leçons à propos de la volatilité

La volatilité reçoit beaucoup de mauvaise presse, mais à vrai dire, sans volatilité, il n’y aurait pas de croissance. Oui, c’est vrai que les poussées de croissance peuvent faire mal, mais vous en ressortez plus grand, plus fort et plus sage. En fait, si nous ne vivons pas profondément ces douleurs reliées à la croissance, nous ne pouvons pas apprécier à son plein potentiel, les leçons apprises de celles-ci et donc nous manquons un nombre illimité d’opportunités. Nous développons aussi notre force intérieure et la capacité de naviguer à travers ces périodes difficiles. Qu'il y ait ou non plus de volatilité à l'horizon, l'histoire nous a appris qu'il y a des leçons à tirer. Voici cinq leçons sur la volatilité des marchés à travers l’histoire :

**Leçon #1: La volatilité – ce n’est pas nouveau.** La volatilité est définie comme étant un changement rapide et arrive de façon imprévisible. La volatilité des marchés est essentiellement la hausse et la baisse des prix sur les marchés financiers. La volatilité n'est pas un phénomène nouveau ; celle-ci est aussi ancienne que la bourse elle-même. En fait, la volatilité fait partie de l'expérience d'investissement sur les marchés. Votre conseiller vous aidera à mieux comprendre la volatilité et la normalité de celle-ci dans les marchés, et ainsi réduire votre anxiété lors de ces épisodes. Entre autres, l’histoire nous démontre que plusieurs des plus grandes fluctuations historiques de la DJIA remontent à plus de 80 ans.



**Leçon #2: La volatilité est en fait le statu quo.** Durant le dernier siècle, la volatilité a été omniprésente sur les marchés. Entre 1935 et 2018, le S&P 500 a vu:

- 4,563 jours au total avec +/- 1% mouvements de prix
- 1,094 jours au total avec +/- 2% mouvements de prix

Cela équivaut à une variation de prix d’environ 1% chaque semaine de transactions - et à une variation de prix de 2% chaque mois. Pourtant, à travers cette longue période, et après toute cette volatilité, **le S&P 500 a augmenté de 25 290%**. Lorsque l'on comprend que la volatilité fait partie de l'expérience et que la volatilité se produira sûrement, cela peut rassurer l'investisseur durant des moments incertains et peut l’aider à gérer ses émotions. Pour vous, le client, se préparer à affronter une situation qui, fort probablement se produira, est sans doute moins angoissant que de gérer une crise au fur et à mesure qu’elle se déroule. Lorsque votre conseiller discute de volatilité avec vous, il agit de façon proactive afin de vous préparer aux hauts et bas de celle-ci et ainsi vous aider à comprendre votre niveau de tolérance.



### 5 Leçons à propos de la volatilité

**Leçon #3: Toute volatilité à court terme disparaît avec une vision à long terme.** Les fluctuations de prix quotidiennes peuvent ressembler à des montagnes russes. Mais si vous prenez un peu de recul et regardez la situation dans son ensemble, cette volatilité n'est qu'un point sur le radar. Par exemple, si vous regardez un graphique du S&P 500 d'août 1990 à février 1991, la volatilité quotidienne était fulgurante. Mais lorsque les données sont étirées et réparties sur un graphique de 10 ans, ces fluctuations quotidiennes ou hebdomadaires sont à peine perceptibles.



Et lorsque l'horizon de placement s'étire à un horizon long terme typique de 30 à 40 ans, ces fluctuations sont microscopiques. Regardez le portrait dans son ensemble et revenez toujours à votre plan initial que vous avez travaillé avec votre conseiller.

**Leçon #4: La volatilité peut être surmontée avec un portefeuille résilient.** Comprendre que la volatilité existe depuis toujours, que celle-ci fait partie de l'investissement et qu'elle est presque inévitable, n'est pas suffisant pour traverser ces phases de marché. Bâtir un portefeuille résilient en diversifiant entre les différentes classes d'actifs est impératif dans la stratégie d'investissements. Votre conseiller a travaillé un plan avec vous. Les produits ont été soigneusement recherchés et analysés en lien avec vos objectifs de vie. En période de volatilité, le travail de votre professionnel financier est d'être présent et bien vous expliquer la situation. C'est pendant ces moments insécurisants que l'expertise de votre conseiller prend sa plus grande valeur. Il s'agit de bien comprendre donc n'hésitez pas à demander des informations et des explications. Votre conseiller est qualifié pour répondre à vos préoccupations. Ne soyez pas inquiet de le déranger et ne soyez pas timide de lui demander de la clarté sur les différents concepts. Votre conseiller en placement se fera un plaisir de prendre le temps nécessaire pour vous informer de la situation du marché sur votre portefeuille.

**Leçon #5: La volatilité nous rappelle qu'il n'y a pas de récompense sans risque.** Les risques font partie de l'investissement dans les marchés. **Votre conseiller se doit de bien vous connaître** et discuter de votre tolérance au risque. Ceci est essentiel lors de la préparation de votre plan à long terme. Il est tout aussi important pour vous de bien comprendre votre profil de risque, surtout lors des épisodes de volatilité. Votre conseiller vous aidera à comprendre le risque, votre tolérance à celui-ci et même les avantages; oui, il y en a! **Par exemple**, les actions comportent plus de risques mais offrent en échange de meilleurs rendements au fil du temps. En évaluant votre tolérance au risque, ceci déterminera s'il s'agit de la meilleure stratégie pour vous. Certains outils sont capables de déterminer votre profil d'investisseur. La compréhension de la volatilité par le client, jumelée avec l'expertise du conseiller à bâtir un portefeuille résilient, peuvent traverser toutes les tempêtes. Le rôle de votre conseiller est d'apprendre à bien vous connaître, vous aider à surmonter les émotions lors des périodes volatiles et ultimement atteindre votre plan à long terme.

*Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX). Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes.*